

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 127 (2006)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Août 2006

Chère apicultrice, cher apiculteur,

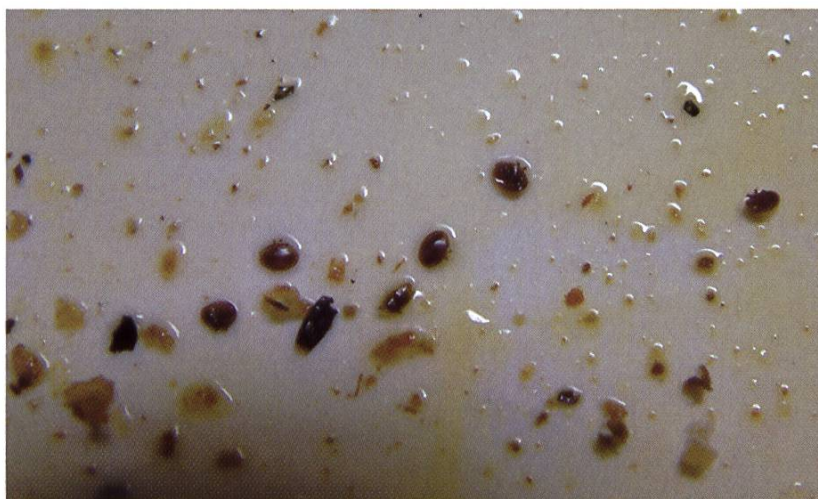
L'arrivée d'août signale la disparition des mâles. En effet, avec des ressources en forte diminution, les colonies se mettent en mode « économie ». Et là, plus de place pour les paresseux, les parasites, les pique-assiette.

Début août est le dernier moment pour récolter si ce n'est pas déjà fait. C'est aussi le moment de préparer vos colonies pour qu'elles passent correctement l'hiver et surtout pour que vous les retrouviez en pleine santé au printemps prochain. Ne tardez donc pas à exécuter les travaux préconisés ci-après. Chaque jour qui passe renforce la présence des varroas. Et c'est les abeilles qui naissent maintenant qui vont assurer la pérennité de la colonie. Inutile donc d'élever des abeilles atrophiées !

A cette saison, il est impératif d'éviter toute famine; surtout juste après une période d'abondance. Le risque d'arrêt de ponte chez la reine est grand dans ce cas. Et qui dit arrêt de ponte dit plus assez de jeunes abeilles pour assurer le joint jusqu'au printemps. Sitôt la récolte effectuée, commencez à nourrir pour que les colonies engrangent quelques kilos de réserves.

Ensuite, vous devez immédiatement débiter le traitement contre varroa destructor. Faites un tour – pour ceux qui ont internet – sur le site de la Station de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux: [www.alp.admin.ch](http://www.alp.admin.ch). Personnellement,

j'utilise le traitement alternatif à l'acide formique. Il est efficace; il a fait ses preuves et il n'y a pas de danger d'accoutumance pour notre acarien de malheur. Mais c'est vrai, c'est un traitement qui demande de la part de l'apiculteur des précautions dans le maniement de ce produit. Suivez très scrupuleusement les indications; portez un masque et surtout des gants conçus pour



résister à l'acide. Ici comme pour toutes les interventions au rucher, il convient d'être méthodique, patient et d'agir avec calme et sérénité.

A propos de varroa toujours, j'ai lu qu'à la chute naturelle d'un varroa par jour correspond une population de 500 varroas dans la colonie. A quatre varroas par jour correspond une infestation de 2000 varroas dans la colonie: c'est le seuil limite avant l'effondrement rapide de la colonie. Alors, faites vos traitements consciencieusement, contrôlez la chute de l'acarien tout l'automne. Un bel automne rime souvent avec ré-infestation !!!

Le premier traitement à l'acide formique terminé, poursuivez immédiatement le nourrissage. Il faudrait, suivant l'altitude et les conditions climatiques, entre 15 et 20 kg de réserves pour un bon hivernage. L'absorption du sirop par les abeilles est un travail considérable et épuisant. Surtout à la vitesse à laquelle elles procèdent à sa transformation. Il est donc extrêmement important que cette tâche soit dévolue à des abeilles qui vont bientôt mourir plutôt qu'à des abeilles d'hiver. Cela revient à dire que plus tôt ce processus sera terminé, mieux vos colonies seront fortes et vigoureuses pour passer l'hiver. Dans tous les cas, à fin août, tout devrait être terminé. Et vous faciliterez ainsi le travail des abeilles car en août, l'évaporation de l'humidité contenue dans le sirop est encore facilitée par des températures élevées.

Vous aurez donc aussi rétréci vos colonies en introduisant les partitions. En profitant déjà de détruire les rayons les plus vieux. Je vous rappelle que le nouveau règlement sur le contrôle du miel exige un renouvellement des cadres de corps sur un cycle de 4 ans (art. 5 e). Ce ne devrait pas être une contrainte; c'est la bonne pratique apicole. L'hygiène dans vos ruches n'en ressortira que renforcée; c'est donc dans votre intérêt.

Un dernier conseil – de prudence – pour terminer cette chronique: ne créez pas des conditions propices au pillage. C'est une plaie non seulement pour l'apiculteur concerné, mais aussi généralement pour tous ceux des environs. A cette saison, soyez encore plus strict que d'habitude (si c'est possible): ne laissez traîner aucune trace de sirop, de cire, de miel qu'une éclaireuse à l'affût ne tarderait pas à découvrir rapidement. Nourrissez de préférence le soir, quand toutes les abeilles sont rentrées au bercail. Dernière mesure: diminuez les entrées.



Photos R. Aubry

Chère apicultrice, cher apiculteur: bien du plaisir.

**Philippe Treyvaud**

Une remarque, une suggestion: écrivez à [ph Treyvaud@hotmail.com](mailto:ph Treyvaud@hotmail.com). Merci d'indiquer: nom, prénom et lieu.